SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 9 FEVRIER 2011 PROCES-VERBAL

L'an deux mille onze, le neuf février, à 19 heures, le Conseil Municipal de SAINT-AGATHON, légalement convoqué, s'est réuni, en séance publique, sous la présidence de M. MERCIER Lucien, Maire.

ETAIENT PRESENTS: M. MERCIER L. Maire - Mme PUILLANDRE E. - M. LE GUENIC T. - Mme LE GALLIC S. - M. BIHANNIC L. - Mme DELEMER I. Adjoints - MM. FOURCHON S. - ROBIN A. - Mme LE BRETON L. - M. CASTREC A. - Mmes BERTRAND N. - PASQUIET AM. - MM. VINCENT P. - HEURTAULT P. - Mme LE POULLENNEC C. - M. LE BOETEZ G.

PROCURATIONS: M. MORICE J. à M. HEURTAULT P. - Mme GUELOU S. à M. MERCIER L.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. LE BOETEZ G.

M. le Président déclare la séance ouverte.

<u>1° - VESTIAIRES DE FOOT : AVENANTS AUX TRAVAUX</u>

M. Lionel BIHANNIC, Adjoint en charge des bâtiments et du patrimoine, présente à l'Assemblée les avenants aux travaux des vestiaires de foot, à savoir :

Plus values de 13 016.82 € H.T. décomposées comme suit :

- Lot n° 1 terrassement gros œuvre (45 973.28 € H.T.) : travaux supplémentaires suite modifications bâtiments sanitaires publics pour un montant de 3 500.00 € H.T. ;
- Lot n° 2 charpente (34 127.49 € H.T.): modification charpente neuve, sanitaire et remise en jeu des portes métalliques pour un montant H.T. de 3 816.91 €;
- Lot n° 3 couverture (20 000 €H.T.): travaux supplémentaires suite à la modification du bâtiment des sanitaires publics, montant de 1 503.01 € H.T., et suite à la réalisation de deux lanterneaux au niveau de l'extension, soit 2 541.40 € H.T., pose de gouttières, 1 025.50 € H.T., soit un montant total de 5 069.91 € H.T.;
- Lot n° 5 plafonds suspendus (5 228.43 € H.T.) : habillage puits de jour dans les vestiaires locaux pour un montant de 630.00 € H.T.

Moins values de 7 908.60 € H.T. décomposées comme suit :

- Lot n° 1 terrassement gros œuvre (45 973.28 € H.T.): branchement provisoire eau et électricité et nettoyage chantier, 1 500.00 € H.T.; abris de chantier, 1 350.00 € H.T., benne, 540.00 € H.T., reprise de fissures, 150.00 € H.T., drainage, 913.00 € H.T., soit un total de 4 453.00 € H.T.;
- Lot n° 2 charpente menuiseries intérieures / extérieures (34 127.49 € H.T.) : diagnostic de l'existant, 47,20 ∈ H.T., remplacement ou renforcement des bois, 126.50 ∈ H.T., façade de placard coulissante initialement prévu à 5270*2500 mm remplacé par 4000*2500 mm, 196,61 ∈ H.T., aménagement placard coulissante initialement prévu 3700*650 mm remplacé par 2400*650 mm, 180,45 ∈ H.T., menuiserie aluminium sas vestiaires + visiteurs 2,2904.84 ∈ H.T., soit un montant total de 3455.60 ∈ H.T.;

Il précise que la Commission d'Appel d'offres les a validé lors de sa séance du 4 février dernier pour un coût global de 5 108.22 € H.T..

Le Conseil, après en avoir délibéré et à l'unanimité

APPROUVE les avenants aux travaux des vestiaires de foot tels que présentés ;

AUTORISE M. Le Maire à les signer.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 H 30.